

RR se constitue partie civile contre Nick Conrad qui étrangle une Blanche, baise et brûle la France...

écrit par Christine Tasin | 19 mai 2019

Le mot France est à considérer ici comme mentalité française, médias, etc .. qui se sont arrogés le droit de qualifier Nick Conrad en des termes inexacts, plutôt que d'ouvrir le débat épineux. C'est donc sur eux que se tournent ces mots mais en aucun cas sur les Français.es. qui subissent malgré eux.elles l'influence des médias & des leaders d'opinions mensongers.

Nick Conrad.

Artiste, Homme libre.

Malgré sa [dernière condamnation](#) à 5000 euros –avec sursis ! ceci explique peut-être cela- pour avoir chanté qu'il fallait pendre les Blancs et tuer leurs enfants (quand on traîne au tribunal une Christine Tasin pour avoir juste proposé des autocollants "islam assassin"), Nick Conrad persiste et signe en chantant sa haine de la France et des Français.

Je ne mettrai pas ici sa video, je ne veux pas salir notre site avec les déchets de cette pourriture, mais vous trouverez facilement sur le net... Cela s'appelle "Doux pays"... Il y répète à satiété "j'ai brûlé la France", "je vais baiser la France jusqu'à l'agonie", *Cet hexagone, j'l'enc*le sa grand-mère* », « *J'vais poser une bombe sous son Panthéon* », « *Que dit l'autre con de Charles Trenet / N'a jamais été doux, le pays* », il y étrangle une Blanche...

Sans commentaires.

Et le zozo d'ajouter à la fin de sa video ce qui est censé être une excuse, une explication...

Le mot France est à considérer ici comme mentalité française, médias, etc .. qui se sont arrogés le droit de qualifier Nick Conrad en des termes inexacts, plutôt que d'ouvrir le débat épineux. C'est donc sur eux que se tournent ces mots mais en aucun cas sur les Français.es qui subissent malgré eux/elles l'influence des médias & des leaders d'opinions mensongers.

Nick Conrad.

Artiste, Homme libre.

Le pauvre homme ! Pas raciste pour un sou, il porte juste sur les épaules la cause des Noirs – ceux enlevés, vendus et castrés par les Arabo-musulmans pendant plus de 1000 ans ? – et le besoin de revanche contre les Blancs. Pardon, contre les Français qui, comme je le fais aujourd'hui, ont osé, les salauds, traîner Conrad dans la boue quand il s'en prenait à nos enfants dans son précédent clip. On aurait dû lui demander un rendez-vous et écouter môssieur le rappeur dissenter sur le malheur d'être noir, sur le racisme des Blancs, sur le besoin de revanche...

Moi je vais dorénavant faire un addendum à chacun de mes articles, à chacun de mes discours pour aider les idiots de la LDH, de la LICRA, du Mrap, du CCIF qui ne comprennent rien : *Je ne suis pas raciste, je veux simplement que l'on comprenne la révolte des Français devant les pillages et rapines des musulmans depuis 1400 ans, devant tous nos morts à cause d'eux, tous ces morts lors des attentats, certes, mais aussi lors des batailles innombrables générées par les invasions musulmanes au cours de siècles, il n'y a pas eu que Charles Martel à Poitiers, hélas ! Je veux simplement que l'on connaisse les dégâts commis sur nos côtes par les Barbaresques qui on tué, volé, violé... et enlevé nos filles pour les vendre aux harems d'Alger. Et nos jeunes garçons vendus comme janissaires aux Turcs ? C'est pour cela, monsieur le juge que je traite l'islam d'assassin. Cela se comprend, n'est-ce pas*

?

Etrangement, pour une raison inconnue, j'ai beau expliquer à la barre pourquoi je me bats contre l'islam, il m'arrive d'être condamnée... Même si je n'ai pour le moment aucune condamnation définitive, avec un dossier en cassation et un dossier à la CEDH...

On peut donc supposer que les pseudo-explications de Conrad ne devraient pas convaincre les juges, non ? Naturellement Conrad va la jouer " je baise et je brûle la France, c'est une idée, une simple représentation, ce ne sont pas les Français". Il sera intéressant de voir ce qu'en diront les associations racistes qui veulent me faire condamner pour avoir simplement dit "islam assassin"... Je n'ai pas dit qu'il fallait brûler et baiser les mosquées en faisant valoir qu'il s'agirait d'une métaphore de l'islam !

.

Trêve de plaisanterie, je signale immédiatement au Procureur de la République que *Résistance républicaine* se porte partie civile contre Nick Conrad. Ils vont nous demander de déposer une caution, il sera intéressant de voir à combien ils vont l'estimer.

Les autres associations prétendent antiracistes ont trouvé le filon : ils se contentent de signaler au procureur un texte, un discours, un auto-collant qui leur déplait... Le parquet dépose plainte à leur place, ils n'ont donc pas à déposer de caution qu'ils perdraient s'ils étaient déboutés de leur plainte... Par contre ils se constituent partie civile après le dépôt de la plainte du Procureur au nom du parquet. Ensuite ils réclament des sommes folles aux Résistants à l'islam que nous sommes pour compenser leur "préjudice"...

Elle est belle la loi Pleven, elle est belle la justice française !

Alors nous allons, quant à nous, payer pour poursuivre Conrad. Et s'il était relaxé nous perdrons la caution que nous allons déposer, voire même être condamnés à payer les dépens...

C'est pourquoi, même si RR est juridiquement fondée à poursuivre nos ennemis, elle ne peut pas se permettre de le faire trop souvent. Nous avons essayé ces dernières années de faire comme les autres, de nous contenter d'un signalement... en vain.

Si vous voulez participer à cette action contre Nick Conrad, vous pouvez nous donner un coup de main en envoyant un chèque à Résistance républicaine, 101 Avenue du Général Leclerc, 75685 Paris Cedex 14 ou bien via paypal ou carte bleue :

<http://resistancerepublicaine.com/don/>

.

En attendant on s'arrêtera un instant sur le compte-rendu du Huffington post de la dernière affaire Conrad :

Le même Huffington post qui s'émeut de la notion de Grand Remplacement et des paroles de Zemmour ne voit pas d'autre problème devant le nouveau clip du rappeur qui pue la haine de la France et des Blancs à plein nez que... "la réaction de la droite" . Et de reproduire des tweets de Ciotti, Bellamy ou Dupont-Aignan.

Le rappeur Nick Conrad à nouveau dans le viseur de la droite

Des leaders des Républicains ont dénoncé son nouveau clip, "Doux pays", dans lequel il "brûle" et "baise" la France.

https://www.huffingtonpost.fr/amp/entry/le-rappeur-nick-conrad-a-nouveau-dans-le-viseur-de-la-droite_fr_5ce0397de4b00735a917a761/

Et oui, le Huffington post non seulement ne s'émeut pas des paroles de Conrad, non seulement il ne les condamne pas, mais

les journaloux utilisent cette horreur pour taper sur la droite et les patriotes. En pleine campagne électorale. Il fallait oser.